

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 10 NOVEMBRE 2022

COMPTE RENDU

1 DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES POUR LE BUDGET 2023

Rapporteur : Madame Sylvie Durand

Conformément à l'article L.2312-1 du code général des collectivités territoriales, il est présenté au Conseil municipal un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette. Ainsi, il est proposé au Conseil de débattre de ce rapport.

Au regard de ces éléments, le Conseil municipal prend acte de la présentation de ce rapport et de l'organisation du débat sur les orientations budgétaires à cette séance du 8 novembre 2022.

2 AMÉNAGEMENT DE LA RUE SALENGRO ET DES ABORDS ILÔT DE LA POSTE - IMPUTATION EN SECTION D'INVESTISSEMENT DES DÉPENSES ANNEXES AUX TRAVAUX

Rapporteur : Madame Sylvie Durand

L'aménagement des rues et des espaces publics existants situés rue Salengro et des abords de l'îlot de la poste nécessite l'engagement de frais annexes directement liés aux travaux. A titre d'exemple, il peut s'agir de frais de gardiennage, de location de matériels ou encore de frais permettant aux commerçants d'assurer la continuité de leur activité. Il est proposé au Conseil d'imputer en section d'investissement, toutes les dépenses rendues nécessaires par les travaux d'aménagement de la rue Salengro et des abords de l'îlot de la poste.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

3 REFONTE ET MAINTENANCE DU SITE INTERNET DE LA VILLE ET DE L'AGGLOMÉRATION DE LA ROCHE-SUR-YON - GROUPEMENT DE COMMANDES ET AUTORISATION DE SIGNATURE DU MARCHÉ

Rapporteur : Madame Sylvie Durand

Il est proposé au Conseil municipal de se prononcer sur le groupement de commandes constitué avec La Roche-sur-Yon Agglomération, en vue de conclure le marché public lié à la refonte du site internet de la Ville et de l'Agglomération.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

4 MISSION DE COORDINATION EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ET DE PROTECTION DE LA SANTÉ (CSPS) POUR LES TRAVAUX DE VOIRIE ET RÉSEAUX DIVERS- CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES

Rapporteur : Madame Sylvie Durand

La ville de La Roche-sur-Yon, La Roche-sur-Yon Agglomération et la commune de Mouilleron-le-Captif ont des besoins similaires en matière de Coordination Sécurité et Protection de la Santé (CSPS).

Il est proposé au Conseil de constituer un groupement de commandes en application des articles L.2113-6 et L.2113-7 du code de la commande publique et ce, afin d'optimiser les frais afférents à la procédure de marché public ainsi que les tarifs proposés.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

5 AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS DU BOULEVARD GUITTON - EXONÉRATION DE PÉNALITÉS

Rapporteur : Madame Sylvie Durand

Des marchés de travaux ayant pour objet la rénovation complète du boulevard Guitton ont été attribués en 2019.

Le lot n°2 concernait les aménagements paysagers. Ce lot a été attribué à la société CAJEV (85000 LA ROCHE-SUR-YON) pour un montant de 144 347,00 € HT.

En raison du contexte COVID, le calendrier d'exécution des travaux a été modifié.

Ainsi, le calendrier n°3 indique une date de réception au 17 avril 2020. Cependant, des retards imprévus sont apparus à la fin du délai d'exécution mais ce retard n'a pas eu d'incidence sur l'ouverture aux usagers.

Il est donc proposé de ne pas pénaliser le titulaire de ce marché public pour ce retard.

Le montant des pénalités était fixé à 300 € par jour de retard pour ce lot.

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser l'exonération de ces pénalités de retard, pour un montant de 7 200 €.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

6 MARCHÉS PUBLICS DE TRAVAUX, FOURNITURES OU SERVICES - AUTORISATION DE SIGNATURE D'AVENANTS

Rapporteur : Madame Sylvie Durand

Il est proposé au Conseil d'autoriser la signature des avenants suivants :

- Fourniture de mobilier urbain. Lot 3 : Propreté. Ajout d'une référence au bordereau des prix.
- Travaux d'aménagement, de rénovation, de grosses réparations et d'entretien dans les bâtiments. Avenants aux lots 4 et 14 pour contractualiser un nouvel indice après disparition de ceux prévus initialement.
- Fourniture de viandes et volailles fraîches. Avenant au lot 4 : contractualisation d'une nouvelle formule de révision des prix pour tenir compte du contexte économique, et de la hausse des prix. Avenant aux lots 1-2-3-5-6-7 : contractualiser pour chaque lot un changement du coefficient consenti par le fournisseur sur la moyenne mensuelle du MIN (marché d'intérêt national) de RUNGIS prévu initialement au marché et ce en raison de la conjoncture économique actuelle.
- Fourniture de fruits et légumes frais - Avenant 2 au lot 2 pour augmenter le montant maximum annuel du marché pour la dernière année contractuelle.
- Maîtrise d'œuvre pour la construction du futur carré de l'Hôtel de Ville d'Agglomération et du nouveau musée espace Napoléon - avenant 4.

QUESTION ADOPTEE A LA MAJORITE,

35 voix POUR

8 voix CONTRE : Monsieur Stéphane Ibarra, Monsieur David Sallé, Madame Florence Lemaire, Madame Myriam Desprès, Madame Aurélie Vieilledent, Monsieur Nicolas Héлары, Monsieur Romain Bossis, Madame Martine Chantecaille.

2 ABSTENTIONS : Monsieur Guy Batiot, Madame Claire Mauriat.

7 CESSION DE VÉHICULES ET D'ENGINS RÉFORMÉS SUR LA PLATE-FORME AGORASTORE

Rapporteur : Madame Sylvie Durand

Il est proposé au Conseil d'approuver la mise en vente sur Internet de véhicules et engins, pour lesquels le prix de vente est susceptible de dépasser 4 600 €.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

8 APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL 2021 DU MANDATAIRE ÉLU REPRÉSENTANT LA VILLE DE LA ROCHE-SUR-YON AU SEIN D'ORYON

Rapporteur : Madame Sylvie Durand

Il est proposé au Conseil d'approuver le rapport 2021 du mandataire élu représentant la Ville au sein d'ORYON.

QUESTION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

10 Abstentions: Monsieur Guy Batiot, Monsieur Stéphane Ibarra, Monsieur David Sallé, Madame Florence Lemaire, Madame Claire Mauriat, Madame Myriam Desprès, Madame Aurélie Vieilledent, Monsieur Nicolas Hély, Monsieur Romain Bossis, Madame Martine Chantecaille.

9 GESTION DES SERVICES PUBLICS DÉLÉGUÉS - EXAMEN DES RAPPORTS 2021 DES DÉLÉGATAIRES APRÈS AVIS DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX

Rapporteur : Madame Sylvie Durand

Suite à la séance de la Commission consultative des services publics locaux du 19 octobre 2022, il est proposé au Conseil de prendre acte de la communication des rapports des délégataires relatifs à l'année 2021 pour les délégations de service public suivantes :

- Construction, aménagement et exploitation d'un crématorium et d'une salle de cérémonie ;
- Fourrière véhicules.

QUESTION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

10 RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME - BILAN DE LA CONCERTATION AVANT ARRÊT DU PROJET PAR LA ROCHE-SUR-YON AGGLOMÉRATION

Rapporteur : Monsieur Malik Abdallah

Engagée dans la révision de son Plan Local d'Urbanisme depuis 2014, et après une longue phase de concertation publique, la ville de La Roche-sur-Yon sollicite aujourd'hui l'Agglomération pour tirer le bilan de la concertation publique et arrêter le projet de PLU en Bureau communautaire.

Le Conseil municipal prend acte de du bilan de la concertation.

11 ACQUISITION AUPRÈS DE LA SAS M.V.L IMMO D'UN LOCAL COMMERCIAL SITUÉ 46 RUE ÉMILE ZOLA À LA ROCHE-SUR-YON

Rapporteur : Monsieur Malik Abdallah

Il est proposé au Conseil d'approuver l'acquisition, auprès de la SAS M.V.L IMMO, de l'ensemble immobilier situé 46 rue Emile Zola d'une contenance totale de 90 m² au prix de 80 000 € net de taxe ainsi qu'une commission de frais de l'agence Duret d'un montant 5 661 € TTC. Le rétablissement du bar l'Ambiance dans le quartier Zola permettra de répondre aux demandes des administrés dans le cadre des assises des quartiers.

QUESTION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

12 CESSON AU PROFIT DE MONSIEUR SCHRAM ET MADAME MEYNCKENS D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER - 20 RUE FLORA TRISTAN

Rapporteur : Monsieur Malik Abdallah

Il est proposé au Conseil d'approuver la cession d'une maison d'habitation, située 20 rue Flora Tristan, parcelle cadastrée section DS numéro 289, d'une contenance d'environ 476 m². Ce bien correspond à un ancien logement de fonction du groupe scolaire Flora Tristan qui a fait l'objet d'une commercialisation organisée en ligne par la société Agorastore. L'offre de Monsieur SCHRAM ET Madame MEYNCKENS a été retenue au prix de 146 000 € frais d'intermédiaire inclus.

QUESTION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

13 AMÉNAGEMENTS TECHNIQUES - RUE DE SAINT ANDRÉ D'ORNAY - CONVENTION DE SERVITUDE AU PROFIT DE GRDF

Rapporteur : Monsieur François Caumeau

Le Conseil municipal est appelé à approuver les termes de la convention de servitude au profit de GRDF relative au passage de raccordement réseau gaz, parcelle communale cadastrée DR numéro 100 située rue de Saint André d'Ornay à La Roche-sur-Yon.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

14 RAPPORT SUR LA SITUATION DE LA COLLECTIVITÉ EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Rapporteur : Madame Anne Aubin-Sicard

La loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement dite « Grenelle 2 » a introduit pour les collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants l'obligation de présenter un rapport sur leur situation en matière de développement durable préalablement au débat sur le projet de budget.

La Ville et l'Agglomération de La Roche-sur-Yon présentent un rapport commun sur leur situation interne et territoriale en matière de développement durable, en présentant les actions relevant des 3 piliers environnemental, social et économique caractérisant le développement durable.

15 AIDES A LA RÉNOVATION DES DEVANTURES COMMERCIALES ET FAÇADES

Rapporteur : Madame Frédérique Pépin

Le centre-ville de La Roche-sur-Yon est en plein renouveau. Marché couvert des Halles et espaces publics attenants, pourtours de la Place Napoléon (sites Piobetta et Bonaparte, nouvel Hôtel de ville et d'Agglomération), sont les témoins d'une nouvelle dynamique de centre-ville.

En complément, afin d'améliorer la qualité du parcours marchand, la ville a mis en place une subvention pour inciter aux rénovations des façades de logements et des devantures commerciales. Cette subvention est basée sur une charte de qualité.

Le comité de suivi réuni le 17 octobre 2022, a examiné 7 nouvelles demandes d'aides à la rénovation pour un montant total de 31 810 €. Il est proposé au Conseil d'approuver le versement de ces subventions.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Ne prend pas part au vote : Monsieur Malik Abdallah, Madame Aurore Ravez.

16 AIDES À LA RÉNOVATION DES DEVANTURES COMMERCIALES ET FAÇADES - MODIFICATION DES RÈGLEMENTS ET DE LA CHARTE ARCHITECTURALE

Rapporteur : Madame Frédérique Pépin

Dans le cadre des aides relatives aux devantures commerciales, il est proposé de modifier le règlement sur certains points. Il convient en effet d'indiquer plus précisément l'ordre de priorité des travaux envisagés.

PRIORITE 1 : La qualité esthétique et architecturale de la devanture commerciale

PRIORITE 2 : La qualité thermique des vitrages et ouvertures

PRIORITE 3 : Les autres éléments qui concourent à la qualité de la façade (mobilier, store banne etc...)

Par ailleurs, il est souhaité offrir la possibilité de subventionner les façades de bâtiments lorsque ceux-ci ne sont pas à un usage de logement (bureaux, stockage ...). En effet, la qualité de l'ensemble de la façade concourt à la qualité du parcours commerçant.

Il est donc proposé au Conseil de modifier les règlements de ces deux dispositifs

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

17 NOËL EN FÊTE 2022 - CONVENTION ENTRE LA VILLE DE LA ROCHE-SUR-YON ET LA SAEML ORYON

Rapporteur : Monsieur Cyril Bréhéret

Conformément à l'article L.1523-7 du code général des collectivités territoriales qui autorise les collectivités locales à accorder aux SEM locales des subventions destinées notamment à des programmes d'intérêt général liés à la promotion économique, la Ville a souhaité valider la proposition d'intervention de la SAEML ORYON pour l'organisation de Marché de Noël.

Dans ce cadre, il est proposé au Conseil de retenir la prestation d'organisation de marché gourmand et artisanal présentée par Oryon et d'accorder une subvention d'un montant plafonné à 54 000 € net de taxe.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Ne prend pas part au vote : Monsieur Luc Bouard, Madame Anne Aubin-Sicard, Monsieur Malik Abdallah, Monsieur Bernard Quenault, Madame Frédérique Pépin, Madame Françoise Raynaud, Monsieur Jean-Pierre Leloup, Madame Florence Lemaire.

18 DÉROGATION AU REPOS DOMINICAL - ANNÉE 2023

Rapporteur : Madame Frédérique Pépin

Conformément à l'article L.3132-26 du code du travail, il est demandé au Conseil d'émettre son avis sur 11 dimanches pour lesquels il est proposé de déroger au repos dominical en 2023.

QUESTION ADOPTEE A LA MAJORITE,

35 voix POUR

10 voix CONTRE : Monsieur Guy Batiot, Monsieur Stéphane Ibarra, Monsieur David Sallé, Madame Florence Lemaire, Madame Claire Mauriat, Madame Myriam Desprès, Madame Aurélie Vieilledent, Monsieur Nicolas Hélyar, Monsieur Romain Bossis, Madame Martine Chantecaille.

19 RAPPORT SUR LA SITUATION EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ FEMMES - HOMMES

Rapporteur : Madame Michèle Jossier

Conformément à l'article L.2311-1-2 du code général des collectivités territoriales, " Dans les communes de plus de 20 000 habitants, préalablement aux débats sur le projet de budget, le maire présente un rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes intéressant le fonctionnement de la commune, les politiques qu'elle mène sur son territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation. Le contenu de ce rapport et les modalités de son élaboration sont fixés par décret."

Le rapport 2022 concerne la situation en matière d'égalité intéressant le fonctionnement des collectivités concernées (à savoir les agents et élus de la Ville et de l'Agglomération) ainsi que les politiques qu'elles mènent sur leur territoire vis-à-vis des habitants.

20 PERMIS DE LOUER (DÉCLARATION MISE EN LOCATION) - PROLONGATION DE L'EXPÉRIMENTATION

Rapporteur : Madame Sophie Montalétang

Une expérimentation du "permis de louer" a été conduite depuis mai 2022 sur la base du régime de déclaration consécutive à la mise en location. Il est proposé au Conseil de la prolonger jusqu'au 24 juillet 2023 pour permettre un recul suffisant pour dresser un bilan, en tirer les conséquences et adapter le dispositif le cas échéant.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

8 Abstentions : Monsieur Stéphane Ibarra, Monsieur David Sallé, Madame Florence Lemaire, Madame Myriam Desprès, Madame Aurélie Vieilledent, Monsieur Nicolas Hélyar, Monsieur Romain Bossis, Madame Martine Chantecaille.

21 CONVENTION RELATIVE À L'ÉDITION 2023 DE " LA FOLLE JOURNÉE DE NANTES EN RÉGION " AU VENDÉSPACE

Rapporteur : Monsieur Maximilien Schnel

La Folle Journée de Nantes est une manifestation culturelle conçue par René MARTIN, directeur du CREA (Centre de Réalisation et d'Etudes Artistiques), qui en assure la programmation artistique.

Le Conseil régional a souhaité étendre le concept de la "Folle Journée" organisé chaque année, à Nantes, à d'autres sites dans la région en l'adaptant au contexte local. Il est proposé au Conseil d'approuver les termes de la convention relative à l'organisation d'un concert au Vendéspace dans le cadre de La Folle Journée.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

22 AIDES À LA CRÉATION, À LA DIFFUSION ET AUX PROJETS ARTISTIQUES 2022

Rapporteur : Monsieur Maximilien Schnel

La Ville de La Roche-sur-Yon met en œuvre chaque année un dispositif d'aide à la création, à la diffusion et aux projets artistiques sous forme d'une aide financière. L'enveloppe dédiée à ces aides et votée au budget primitif 2022 est de 40 000€. L'objectif est de soutenir, tout au long de l'année, la création professionnelle dans les domaines du spectacle

vivant (théâtre, danse, arts de la rue et du cirque, musique) et des arts visuels. Les compagnies et associations dont les projets répondent aux critères fixés et qui ont fourni des bilans des créations précédemment subventionnées peuvent bénéficier de ce dispositif.

Dans ce cadre :

L'association Un Deux Un Deux sollicite une aide à la création pour le spectacle "Habla Cosita", un concert jeune public par Alice Dourlen qui met en scène un orchestre d'objet du quotidien. Il est proposé de lui accorder une subvention de 3 000€.

- L'association Le menteur volontaire sollicite une aide à la création pour le spectacle « Hommage à Jacques Auxiette », un spectacle qui met en scène la vie de l'ancien maire de la Roche-sur-Yon décédé en décembre 2021. Il est proposé de lui accorder une subvention de 7 065€.

Il est proposé au Conseil d'approuver le versement de ces aides.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

23 AUGMENTATION DE CAPITAL DE LA SPL DESTINATION LA ROCHE-SUR-YON

Rapporteur : Monsieur Philippe Porté

Il est proposé au Conseil d'approuver l'augmentation de capital de la SPL Destination La Roche-sur-Yon.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

8 Abstentions : Monsieur Stéphane Ibarra, Monsieur David Sallé, Madame Florence Lemaire, Madame Myriam Desprès, Madame Aurélie Vieilledent, Monsieur Nicolas Héлары, Monsieur Romain Bossis, Madame Martine Chantecaille.

24 CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS ENTRE LA VILLE DE LA ROCHE-SUR-YON ET LA SPL DESTINATION LA ROCHE-SUR-YON

Rapporteur : Monsieur Philippe Porté

Il est proposé au Conseil de d'approuver la signature d'une convention d'objectifs et de moyens avec la SPL Destination La Roche-sur-Yon pour l'entretien des animaux de la place.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

8 Abstentions : Monsieur Stéphane Ibarra, Monsieur David Sallé, Madame Florence Lemaire, Madame Myriam Desprès, Madame Aurélie Vieilledent, Monsieur Nicolas Héлары, Monsieur Romain Bossis, Madame Martine Chantecaille.

25 COURSE ET MARCHE FÉMININE "LA JOSÉPHINE 2022" - AVENANT N°4 À LA CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE ET LA LIGUE CONTRE LE CANCER

Rapporteur : Monsieur Sébastien Allain

Depuis sa création en 2015, La Joséphine grandit chaque année et accueille toujours plus de nouvelles recrues solidaires dans ses rangs. Le succès et l'engouement dépassent aujourd'hui largement les frontières de la ville et de l'agglomération yonnaise !

Pour sa 8ème édition, l'événement 100% féminin au profit de la lutte contre le cancer du sein est revenu à La Roche-sur-Yon le dimanche 9 octobre et dans les communes vendéennes du 1er au 8 octobre.

Au programme : course et marche de 5km avec un maître-mot, la solidarité !

Une formule mixte était proposée aux participantes :

- Du 1er au 8 octobre > courir ou marcher « à domicile », dans leur commune.

- Le dimanche 9 octobre > en physique, lors d'une grande réunion de retrouvailles dans les rues du centre-ville de La Roche-sur-Yon, après deux années d'interruption.

Ce rendez-vous annuel, devenu emblématique sur toute la Vendée, participe au développement des actions de La Ligue contre le cancer :

- la promotion de la prévention sous toutes ses formes ;

- les ateliers bien-être.

Il est proposé au conseil d'approuver l'attribution à La Ligue contre le cancer d'une subvention de 160 393 € pour l'édition 2022 de « La Joséphine ».

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Ne prend pas part au vote : Madame Béatrice Bichon Bellamy.

Le Maire de La Roche-sur-Yon présente les décisions prises par délégation dans le cadre de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales.